

Les processus de rejet des formes de violence en Yachting

Denis Jallat

*Université M. Bloch, Strasbourg
équipe d'accueil en sciences du sport*

ABSTRACT / RESUMEN

Les premières régates à la voile, au milieu du 19^{ième} siècle mêlent sans distinction des pratiquants d'origine sociale différente. Très rapidement les plus distingués cherchent à se couper des marins professionnels et des pêcheurs dont les débordements sont perçus comme trop brutaux et trop violents.

Des règlements sont instaurés, des catégories de course sont inventées, des règles de construction énoncées qui permettent de différencier l'élite nobiliaire des régatiers trop populaires et de mettre un terme à toutes formes de violence dans le yachting.

Dans le même temps, la voile se coupe du canotage; les intentions sont identiques: l'engagement physique des activités à rames est de plus en plus dénoncé comme étant trop intense; les mœurs en vigueur sont jugées vulgaires. Les pratiquants les plus raffinés se reportent alors sur des pratiques moins violentes: des promenades à la voile au gré du vent.

Pour autant la voile n'échappe pas à la violence. Moins physique et visible, elle se retrouve dans les relations qu'entretiennent les régatiers français avec les yachtmen anglais à la fin du 19^{ième} siècle. Les compétitions mais également les réunions des instances internationales de la voile deviennent des lieux de confrontations et d'oppositions avec les sportifs d'outre-manche.

Cette recherche s'appuie sur le journal «Le Yacht» (presse spécialisée de l'époque), le fond documentaire disponible au Musée de la Marine de Paris; les ouvrages sur le thème du Yachting et du canotage d'Alphonse Karr, ainsi que des documents appartenant au Club Nautique du Havre. Ces sources nous ont permis de mettre en rapport l'évolution du yachting avec la question de la violence et de la distinction à la manière de N. Elias.